

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture de Mohammedia
Secrétariat Général
Division de l'Equipement et de l'Environnement

PLAN D'URGENCE DE LA ZONE PETROLIERE OUED EL MALEH

Version n° 1.0
du 12 Novembre 2007

Responsable du P.U.
Gouverneur de la Préfecture de Mohammedia

Novembre 2007

Résumé synthétique

Le plan d'urgence de la zone pétrolière de Oued El Maleh est organisé sous forme de fiches indépendantes autour de huit chapitres et trois annexes.

Le premier chapitre rappelle les généralités concernant la gestion documentaire du PU à savoir :

- Maîtrise du document, diffusion des versions, structure des fiches et révisions ;
- La liste des destinataires du P.U. ;
- Le suivi des mises à jour : N° de mise à jour, Éléments mis à jour ou pages modifiées, Date de mise à jour et Responsable de la mise à jour ;
- Le contexte juridique regroupant les principales références institutionnelles et juridiques dans lesquelles s'inscrit le Plan d'Urgence de la Zone Pétrolière de Oued El Maleh ;
- Les définitions des termes utilisés dans le P.U. ;
- Les sigles et abréviations mentionnées dans le texte.

Le deuxième chapitre présente la Zone Pétrolière de Oued El Maleh en décrivant :

- L'environnement du site : Situation géographique, Climat, Géologie et Lithologie ;
- Les dépôts d'hydrocarbures présents dans la ZPOM (Petrom, Total Maroc, Petrolog, Somas, Somap et Afriquia SMDC).

Le troisième chapitre traite des risques encourus dans la ZPOM et de leurs effets potentiels :

- La définition du périmètre d'application du P.U. ;
- Les fiches sécurité des différents produits stockés dans la ZPOM ;
- Les risques et conséquences des incendies (feu de nappe, feu de cuvette et effets thermiques) ;
- Les moyens de lutte contre l'incendie : besoin en mousse pour extinction totale et besoin en eau de refroidissement ;
- Les risques et conséquences liés aux explosions (Explosion de la phase gazeuse des réservoirs à toit fixe, BLEVE, UVCE et effets de surpressions) ;
- Les risques et conséquences de pollution du milieu physique (air, eau et sol) ;
- Les mesures de prévention à mettre en place pour limiter les dégâts à la source : POI, information préventive de la population.

Le quatrième chapitre décrit des dispositifs de mise en place du Plan d'Urgence :

- Déclenchement du Plan d'Urgence : accident brutal ou accident évolutif ;
- Description de la procédure d'alerte des autorités et de la population ;
- Contre-mesures externes immédiates en cas d'alerte (interruption de la circulation et évacuation de la population en ganger).

Le cinquième chapitre décrit l'organisation du commandement en cas d'alerte dans la ZPOM :

- Description de la structure de commandement ;
- Description et missions du Poste de Commandement Opérationnel ;
- Description et missions du Poste de Commandement Fixe ;
- Description et missions des Services rattachés à la Division de l'Équipement et de l'Environnement de la Préfecture de Mohammédia : Sauvegarde et Lutte Contre le Feu, Santé et Soins Médicaux, Police et Maintien de l'Ordre, Transport et Travaux, Accueil et Hébergement, Liaison et Transmissions.

Le sixième chapitre décrit l'organisation des secours en cas d'accident dans la ZPOM :

- Procédure de déclenchement de l'ORSEC ;
- Description de l'organisation du sauvetage ;
- Description de la procédure de mise en sécurité des personnes et des biens.

Le septième chapitre rassemble l'inventaire des moyens mobilisables en cas d'accident dans la ZPOM :

- Recensement des moyens en personnel et en matériel des services composant le P.U. ;
- Recensement des moyens en personnel et en matériel de l'aide mutuelle ;
- Recensement des moyens humains et matériels des entreprises de la ZPOM.

Le huitième et dernier chapitre comprend la liste et les coordonnées des intervenants dans le PU de la ZPOM :

- Répertoire téléphonique du Poste de Commandement Opérationnel ;
- Répertoire téléphonique du Poste de Commandement Fixe ;
- Répertoire téléphonique des entreprises installées dans la ZPOM.

Les annexes rassemblent :

- Les télécopies types à diffuser en cas d'accident ;
- Des fiches d'aides à la décision concernant les principaux postes dans la structure de l'organisation des secours ;
- Des fiches guides pouvant servir d'aide à la décision dans l'urgence.